

Le Snec-CFTC a rencontré Mme Demailly, conseillère Formation au cabinet du ministre

Le Snec-CFTC a redit son attachement à la présence de l'enseignement au ministère de l'agriculture. La liberté pédagogique et l'adaptation au contexte local sont les principaux enjeux. Mais les dernières annonces gouvernementales sur la réforme de la voie professionnelle ajoutent encore du flou sur l'avenir de l'enseignement agricole.

Le Snec-CFTC a exprimé son inquiétude devant la baisse régulière des effectifs depuis quelques années, particulièrement en BTSA, les difficultés de recrutement et l'insuffisance des rémunérations. Le Snec-CFTC a défendu des candidats ajournés aux listes d'aptitude exceptionnelles 2022.

Enfin le Snec-CFTC a présenté l'essentiel de ses revendications (voir ci-dessous).



SPECIAL
ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
Le CCM et La CCM



DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022
VOTEZ Snec-CFTC



Le meilleur choix

← RETROUVEZ ICI NOS VIDÉOS ET PROPOSITIONS
www.snec-cftc.fr/elections-ccm-2022



Vos prochains élus Snec-CFTC porteront avec ténacité vos revendications :

- 👉 Revalorisation de toutes les grilles de rémunération.
- 👉 Égalité des obligations de service privé/public
- 👉 Prise en compte du travail pour les ECCF
- 👉 Mise en place de la rupture conventionnelle.
- 👉 Mise en place de moyens de remplacement suffisants par le ministère et non plus par les établissements ou par le bénévolat.
- 👉 Passerelle vers le public ou d'autres ministères en cas de licenciement
- 👉 Retraite progressive avec un temps incomplet
- 👉 Nouvelles missions à prendre en compte pour la promotion à la classe exceptionnelle, vivier 1.
- 👉 Application du statut d'AESH dans l'enseignement agricole privé pour mettre fin à cette inégalité de traitement pour les collègues et pour les apprenants.
- 👉 Respect par le ministère de ses obligations d'employeur par rapport à la médecine de prévention, inexistante dans de nombreux départements.
- 👉 Renforcement des moyens alloués aux gestionnaires en charge des dossiers des agents de droit public pour faire cesser les retards et les erreurs dans la gestion des carrières.
- 👉 Des promotions complémentaires pour les listes d'aptitude exceptionnelles.

Vote électronique pour tous les enseignants de droit public !

Quand voter ? Du 1^{er} au 8 décembre 2022.

Que faut-il pour voter ?

- Un smartphone, une tablette, un ordinateur...
- Un identifiant (adresse mail) et un mot de passe qui vous parviendra par mail ET par voie postale.
- Les 5 derniers numéros de votre IBAN (clé incluse) :

Code pays	Clé IBAN	Code banque	Code guichet	N° Cpte	Clé RIB
FR	33	30002	00550	0000157841Z	25

Un numéro d'assistance sera disponible : 01 40 81 65 65

VOTRE VOTE EST DÉTERMINANT POUR LA SUITE DE NOS ACTIONS EN FAVEUR DE VOTRE CARRIÈRE